



Communiqué de presse



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES

Toulouse, le
8 avril 2016

Pascal Mailhos, préfet de région, a réuni ce jour les préfets et services de l'État concernés par les mouvements des viticulteurs du bassin Languedoc-Roussillon

Suite aux incidents survenus en début de semaine, lors desquels des viticulteurs audois et catalans ont mené une opération à la frontière espagnole sur l'A9, Pascal MAILHOS, préfet de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne, a tenu ce matin en accord avec le ministre de l'agriculture Stéphane LE FOLL une réunion réunissant l'ensemble des préfets concernés et des services de l'État (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, douanes).

Contacts Presse

DRAAF LRMP

Anne BERNACHON

☎ 06 61 10 61 12

Préfecture de région

Sophie LESAFFRE

☎ 06.35.16.36.31

☎ 05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU

☎ 06.85.80.22.14

☎ 05.34.45.36.17

1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE

CEDEX 9

☎ 05.34.45.34.45

Le préfet de région a rappelé la richesse des terroirs et des productions en région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et notamment que cette région est la première région viticole de France, participant ainsi au dynamisme des secteurs agricole (2^e région de France pour l'emploi agricole) et produisant un vin aujourd'hui de grande renommée.

Face à la situation de ces derniers jours et aux actes commis que le préfet de région condamne fermement, plusieurs mesures importantes ont été décidées à l'issue de la réunion :

- le ministre de l'agriculture a été alerté sur la situation de la filière viticole du bassin Languedoc-Roussillon et du risque de tendance baissière des prix ;

- une réunion se tiendra à sa demande dans les prochains jours sous l'égide du préfet de l'Aude entre les services de l'État et la profession viticole afin de demander aux viticulteurs français d'engager une discussion avec leurs confrères espagnols, d'avancer sur la contractualisation pluriannuelle avec les grands opérateurs et de définir une stratégie claire de segmentation du marché. Le préfet de région invite les grands opérateurs du négoce à s'associer pleinement à cette démarche de recherche de solution qui est essentielle pour la filière.

Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de presse
à l'adresse suivante :

<http://www.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.gouv.fr/communiqués>

- un plan de contrôle est mis en place par la direction des Douanes et la DIRECCTE afin de vérifier l'origine des produits, la conformité des étiquetages et la présentation des vins aux consommateurs, notamment sur les conditionnements des bag-in-box. Depuis le 17 mars, près de 150 références commercialisées dans 14 établissements de distribution alimentaire couvrant les enseignes classiques ainsi que celles du hard-discount ont déjà été contrôlées.

Le plan de contrôle porte également sur la traçabilité des flux d'introduction des produits étrangers et sur l'utilisation de la mention de cépage qui répond à des règles très strictes. Ces contrôles sont effectués chez les négociants mais aussi les prestataires de transport.

C'est donc l'ensemble des préfets de département concernés ainsi que les services régionaux de l'Etat qui sont mobilisés sous l'égide du préfet de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées afin de soutenir la filière du bassin viticole du Languedoc-Roussillon et de garantir les conditions d'une concurrence loyale avec les importateurs.